

# ASSEMBLÉE NATIONALE

25 mars 2015

---

SANTÉ - (N° 2673)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 235

présenté par  
Mme Laclais

-----

### ARTICLE 13 QUINQUIES

Supprimer le mot :

« législatif ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.